

La mort, le deuil, les rites en période de pandémie

► 04.09.20

DES DÉFUNTS ET DES RITES CONFISQUÉS

Catherine Le Grand-Sébillé
Socio-anthropologue de la santé, Maître de conférences honoraire des universités, Vice-présidente de l'association de chercheurs «Questionner Autrement le Soin»

«A-t-on assez dit à quel point le confinement biologique entraînait un confinement symbolique ? Les funérailles, c'est du privé élargi. Un événement privé et intime (je perds un proche) se vit habituellement en solidarité avec la famille élargie : les amis, les voisins, les compagnons de travail ou de loisir. Cet élargissement soutient, facilite le deuil et

ouvre un avenir [...] Quand on est confiné en tout petit comité, ces éléments s'estompent et la souffrance est d'autant plus vive que le tiers a disparu. L'ami ou le voisin peut être proche sans faire partie de la famille étroite. Il offre une distance salutaire. Dans l'intimité du confinement, le même s'ajoute au même, la souffrance se concentre, la distance est plus difficile» Gabriel Ringlet¹.

En matière mortuaire, en France, le code de Santé Publique stipule que les familles des malades en fin de vie et des défunts se voient garantir la possibilité de procéder aux rites et cérémonies prévus par la religion ou

la philosophie de leur choix. L'épidémie de Covid-19 semble avoir fait voler en éclat ces liens sociaux patiemment et difficilement tissés. Pouvoir public, pouvoir médical, pouvoir institutionnel, ici conjugués, se sont diligemment entendus pour éloigner radicalement les familles et pour imposer à la fois une privation de liberté, une privation de relation, et une interdiction des rites. Le sanitaire tout-puissant organisait de façon technocratique et détachée la solitude pour ne pas dire la réclusion des vulnérables en raison de leur pathologie, de leur âge ou de leur condition de défunt, et imposait aux familles des deuils brutaux, sans symboles partagés, sans émotions collectivement éprouvées. Ces conditions spécifiques sont, de notre point de vue, une régression historique qui nous oblige à porter attention aux solutions que nos sociétés trouveront pour cependant rester liées à leurs morts sans avoir pu les honorer.

La perte de repères sociaux et symboliques

Le traitement politique de cette crise sanitaire a provoqué la perte de certaines relations interhumaines qui sont autant d'attaches sensibles aux autres et au monde. Des mesures radicales d'isolement ont plongé nombre de malades à l'hôpital ou dans des établissements médico-sociaux dans une solitude affective et

sensorielle difficilement excusable. On a procédé ainsi à une suspension de plusieurs libertés fondamentales, tout ceci sous un état d'urgence qui n'a guère permis la contestation, et la disponibilité et le dévouement de beaucoup de personnels ne doit pas amener à taire ou oublier ces violences. L'éloignement des morts en est une. Priver les mourants de leurs proches, priver les morts d'un ultime hommage, empêcher les vivants de voir les morts, c'est les priver de l'apaisement que procurent les rites funéraires, c'est instiller des regrets difficilement surmontables et un sentiment de culpabilité qui peut faire longtemps souffrir. Cette confiscation ultime est un des scandales de la période douloureuse que nous sommes en train de vivre. L'indisponibilité des corps, la suspension des cérémonies sont autant de désordres sociétaux parce qu'elles abrasent la dimension «communiale» du social comme disait Georges Bataille. Rappelons que les rites funéraires créent des rapports sociaux entre les vivants et les morts non seulement au moment des cérémonies elles-mêmes, mais bien au-delà. Utilisant des symboles, des signes collectifs, qui font sortir les participants de l'ordre usuel ordinaire, qu'il soit naturel, social, physique ou matériel, le rituel (ou le rite)² a la capacité de les convier à une rencontre avec l'invisible, l'indicible, l'irreprésentable

CATHERINE LE GRAND-SÉBILLE « Participer à une activité rituelle autour de la mort, c'est pour chaque individu être intégré à une action qui met en branle tout un groupe et où chacun se trouve impliqué dans l'histoire de tous. C'est ce que le traitement politique de la pandémie de SARS-CoV-2 a empêché. »

ou l'absent pour peu que ceux qui se réunissent rendent leur esprit disponible à ce qui se déroule de manière relativement réglée et socialement transmise. Loin de la logique instrumentale qui fait appel à la rationalité et au contrôle des émotions, le rite s'appuie sur une logique symbolique qui met ces émotions en scène au lieu de les refouler. L'utilisation des symboles tient de la représentation, donc d'une distance salutaire par rapport au vécu immédiat douloureux et qui ne peut être maîtrisé avec la raison. Participer à une activité rituelle autour de la mort, c'est pour chaque individu être intégré à une action qui met en branle tout un groupe et où chacun se trouve impliqué dans l'histoire de tous. C'est ce que le traitement politique de la pandémie de SARS-CoV-2 a empêché.

Réification symbolique et chosification du corps

Penser, comme les anthropologues, que l'activité rituelle autour de la mort solidarise l'humanité, renvoie – quand celle-ci manque – au risque de l'appauvrissement des liens sociaux et à celui d'une chosification du corps.

De multiples tribunes et témoignages parus dans la presse française ces derniers mois ont permis que les situations d'escamotage rapide des corps soient connues du plus grand nombre : défunt placé dans une (ou deux) housse(s), autorisation de faire glisser la fermeture éclair sur 15 cm maximum pour l'identifier ou le saluer une dernière fois, mise en bière dans les 24 heures, pas de proches, pas de famille lointaine venue dire au revoir, ni fleurs ni couronnes : il n'y en a plus, les commerces ont fermé. Cet au revoir dans le dénuement, sans cérémonie, inquiète tant il pourrait générer de traumatismes. La tentation de « psychopathologiser » les effets de ces mauvaises conditions du mourir est un risque non négligeable... et la proposition de captation numérique des obsèques réduites à une présence congrue des très proches qui a connu une publicité et un succès jamais vus auparavant, ne peut être confondue avec une participation active et effective aux funérailles.

Nous partageons le point de vue de la chercheuse en psychanalyse Frida Benattia, pour qui « sans la dimension anthropologique liée à la perte, faite de rites qui permettent la sacralisation du défunt, le corps mort devient suspect. Il est condamné au verdict de l'oubli dès lors que toute fonction d'inscription dans le souvenir est empêchée »³. David Le Breton le constate aussi : « Le corps est devenu le lieu de tous les soupçons et de tous les dangers »⁴. Il a aussi montré par ailleurs les ravages qui guettent le corps quand la dimension symbolique en est ôtée, quand s'est perdue-avec l'essor de la biomédecine - la chair de l'homme. Or, la chair, c'est le lieu même où s'incarne l'affectivité rappelle fort justement Jean-Michel Besnier. « Ne l'oublions pas », écrivait-il, il y a quelques années, « au moment où nous écrasons tout ce qui procède du symbolique sous prétexte d'efficacité pragmatique »⁵.

Conclusion

« Comme à chaque catastrophe, l'urgence a écrasé l'humanisation »

Alain Epelboin, médecin et anthropologue⁶

Les politiques sanitaires très hospitalo-centrées mises en place au printemps 2020, où les besoins relationnels et rituels des personnes confrontées à un décès n'importaient plus, nous renvoient à la mort occidentale médicalisée telle qu'elle a émergé au milieu du XX^e siècle, quand s'estompèrent ses repères symboliques au profit des seuls repères techniques et biologiques.

Ce bond en arrière qui consiste à interdire les rites, l'accompagnement des mourants par les proches ou le déroulement collectif des obsèques, impose l'éloignement des autres, avec les solidarités et le réconfort précieux qu'ils peuvent offrir. L'urgence du soin pour sauver des vies, la nécessité de protéger les soignants et les intervenants du funéraire ne peuvent justifier, on l'aura compris, la coupure d'avec la nécessité de produire du sens, et de reconnaître la sensorialité et le sensible, c'est-à-dire tout

ce qui permet de se sentir humain et de se savoir vivant.

¹ « Le rite pour prendre soin », interview, *Revue Études*, n°4272, Juin 2020.

² Pour Pierre Erny, ethnologue, pour qu'on puisse parler de rite, il faut : une conduite spécifique, prenant habituellement le corps comme support, liée à des situations et à des règles précises, donc codifiées, même si l'on admet une marge d'improvisation et d'apports nouveaux, répétant quelque chose d'une autre conduite et destinée à être répétée. La ritualité suppose enfin une attitude mentale de l'ordre de la croyance, et de ce fait un certain rapport au sacré, même dans le cas de rites laïques. Si des pratiques symboliques s'inventent, elles n'existent comme rites que quand elles s'inscrivent dans une certaine répétition et dans une certaine fidélité à des règles.

³ Frida Benattia, « Comment le Covid-19 malmène les rites et le temps du deuil », *The Conversation*, 31 mai 2020, 18 :54.

⁴ Cf. « Le diagnostic des sciences sociales sur le drame sanitaire », *Le Quotidien du Médecin*, le 19 mai 2020

⁵ « L'homme simplifié. Entretien avec Jean-Michel Besnier, Propos recueillis par Didier Sicard », *Armée de terre*, « Inflexions » 2016/2 N° 32 | pages 107 à 115. Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-inflexions-2016-2-page-107.htm>

⁶ « Le diagnostic des sciences sociales sur le drame sanitaire », *Le Quotidien du Médecin*, le 19 mai 2020

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE « COVID-19, ÉTHIQUE ET SOCIÉTÉ – ATTITUDES, PRATIQUES EN FIN DE VIE ET APRÈS LE DÉCÈS »

Dans le cadre de la pandémie Covid-19, l'Espace éthique/IDF a souhaité réunir un groupe de travail thématique abordant les spécificités de cette situation sur les fins de vie, les pratiques de l'accompagnement et du deuil. Pour des raisons de synthèse, ce document se concentre principalement sur les enjeux autour du décès et écarte les questions de prise de décision, notamment en réanimation. Ces enjeux, abordés par ce groupe, sont au centre des travaux du groupe Éthique et décisions en réanimation, également présenté dans ce document.

Les premiers éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus d'un compte-rendu plus complet disponible à cette adresse : bit.ly/COVID-FINDEVIE

Communication et temporalités

L'information et la communication doivent être considérées comme un droit, d'autant plus dans les situations de fin de vie dans le cas du Covid-19 où la brutalité de l'aggravation et le choc de l'annonce, l'anticipation anxieuse, la contamination qui ne permet pas de rester auprès d'un proche ainsi que l'état de détresse respiratoire génèrent des circonstances d'une intensité difficile à accompagner. Il convient d'être inventifs, dans l'urgence, d'approches inédites, chaque décision devant être concertée, arbitrée selon des considérations personnalisées, contextualisées, et restituée en des termes explicites, appropriés, qui témoignent d'une démarche éthique rigoureuse, d'un dialogue loyal.

Les situations de confinement génèrent des clusters familiaux où les évolutions sont souvent individuellement inégales. La culpabilité des proches, peu ou pas atteints, côtoie l'effroi face à l'inattendu, l'angoisse de l'attente et la crainte de la répétition. La catastrophe de la fin de vie d'un proche prend elle aussi un caractère épidémique en puissance, où les réactions défensives de tout ordre seront bien évidemment à respecter même si elles peuvent paraître irrationnelles.

De plus, l'approche des cérémonies funéraires en période de Covid-19 relève de temps différenciés. La préparation du corps, la levée du corps et les « premières obsèques » qui suivent constituent des cérémonies provisoires dans l'attente, après la pandémie, de cérémonies individualisées ou plus largement ouvertes.

Le risque est de donner le sentiment déshumanisant d'un enterrement subreptice, dissimulé, expéditif faute de présences et d'hommages.

Dans l'accompagnement intime, délicat et habituel des situations de fin de vie, la temporalité s'avère déterminante et permet de nouer des relations. En cas de Covid-19 elle est parfois réduite du fait des aggravations subites et irréversibles

Importance de rites adaptés

Comment faire mémoire individuellement et collectivement de moments insoutenables que l'on n'aura pas pu partager avec le défunt avant sa mort provoquée par une pandémie? Des rituels comme le dépôt dans le cercueil de témoignages (dessins, messages, objets, etc.) devraient pouvoir s'envisager mais sont entravés par les règles sanitaires. Le recours à des médiateurs ou référents pourrait alors être généralisé autant qu'il est possible afin de permettre une rencontre, de partager des explications et d'assurer que tout est mis en œuvre en dépit des difficultés considérables, c'est-à-dire en bénéficiant des soins (techniques et relationnels) adaptés à une situation singulière. Ces relais entre la famille et l'équipe pourront témoigner, en cas de décès, des derniers moments et des conditions de la mort, notamment répondre aux questions : « qu'est-ce qui s'est passé? », « qu'a-t-il dit avant de perdre conscience? », « a-t-il souffert? », etc. Ces médiateurs peuvent, selon leurs possibilités et selon les situations, faciliter la communication par des outils numériques, diffuser des messages audio ou vidéo envoyés par la famille et, parfois, entreprendre la rédaction de cahiers de suivi des phases d'évolution de l'état de santé du patient jusqu'à son décès.

L'accompagnement spirituel et religieux dans une société sécularisée doit se comprendre dans ses différentes composantes. Les soutiens d'ordre religieux, spirituel ou philosophique doivent trouver la même place que la contribution, dans un domaine sollicitant d'autres compétences, des psychiatres et des psychologues. Pour les personnes qui souhaitent avoir recours à un rituel civil, comme cela est mentionné dans la loi sur la liberté des funérailles de 1887, il est également important de prendre en compte cette demande et de l'ajuster en tant de crise sanitaire.

Le contexte sanitaire n'est pas favorable actuellement au respect des rituels mortuaires essentiels à l'adieu et au deuil. Des symboliques transitoires doivent s'instaurer, dans l'attente, après la crise, de cérémonies dotées d'une signification particulière. Ces rites peuvent prendre la forme d'hommage virtuels ou temporaires.